

EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil  
Municipal : 33

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés :

29

Nombre de votants :

29

Date de convocation :  
23 juin 2017

Date d'affichage :  
6 juillet 2017

L'AN deux mille dix-sept, le 29 juin le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 23 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

**PRESENTS :**

MM. BOISSET, CERLES, DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes LAFOND (jusqu'à la question n° 26), LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, PRADEAU, ROUX, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

**ABSENTS :**

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY*

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Thierry ROUX*

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à José DUBREUIL*

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale  
*absente*

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale  
*absente*

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal  
*absent*

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint  
*a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL*

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée  
*a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR à partir de la question n° 27*

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint  
*a donné pouvoir à Pierre CERLES*

Mme Nicole PICHARD, Maire-Adjoint  
*a donné pouvoir à Emilie LARRIEU*

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale  
*a donné pouvoir à Agnès MOLLON*

M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal  
*absent*

<> <> <> <>

**Secrétaire de Séance : Catherine VILLER**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 JUIN 2017**

**QUESTION N° 21**

**OBJET : Partenariat entre les Communes de Riom, Volvic, Châtel-Guyon et Mozac autour des saisons culturelles : convention**

**RAPPORTEUR : Jean-Pierre BOISSET**

**Question étudiée par la Commission n°3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le 14 juin 2017**

Dans le cadre d'une politique culturelle visant à favoriser les échanges et la circulation des publics entre les Communes de Riom, Volvic, Chatel Guyon et de Mozac, il est proposé un partenariat afin de définir les grands axes d'une collaboration pour élargir la politique culturelle du territoire.

Les Communes partenaires s'engagent à déterminer d'un commun accord une programmation commune de spectacles vivants autour de quatre objectifs :

- l'organisation d'un évènement culturel et artistique annuel dans un lieu commun ;
- une recherche de complémentarité dans la programmation de spectacles scolaires, (mais chaque ville gardant la priorité à ses écoles) ;
- la Commune de Riom propose son expertise et expérience en tant que scène régionale pour faire rayonner les résidences d'artistes et en termes de médiation culturelle ;
- les partenaires s'engagent à se concerter annuellement sur les dates et lieux de leurs représentations.

Pour l'année 2017-2018, la Commune de Volvic est retenue pour accueillir le spectacle commun.

Sur le plan financier, les quatre partenaires participeront au financement des propositions artistiques pour l'organisation du spectacle commun annuel. Les autres propositions seront la charge des Communes qui organisent.

Les Communes partenaires s'engagent à mettre en avant ce partenariat dans leur communication ; les abonnés de chaque saison bénéficieront de tarifs réduits dans les autres salles.

**Le Conseil Municipal est invité à :**

- **autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention proposée entre les quatre Communes.**

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE**

**Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.**

**Pour extrait conforme.**

**RIOM, le 29 juin 2017**

**Le Maire,**

*signé*

**Pierre PECOUL**